



<b>Ville de Genève</b> Administration centrale
Reçu <b>07 MARS 2018</b>
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Service de surveillance  
des communes  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/78/18

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Genève, le 1er mars 2018

**DIFFUSION**  
M Pagani  
Mmes Salerno  
Alder  
MM. Kanaan  
Barazzone  
Mmes Charollais  
Luthi  
Bohler  
Demazure  
MM. Moret  
Burri  
Macherel  
Blanchot  
Krebs  
Chrétien  
Lupini  
Vicente  
Mermillod  
Schweri  
SCM  
Service juridique  
Dossiers-Documentation

**Concerne : Crédit de 79 200 F destiné à l'acquisition de mobilier et d'accessoires pour le Pavillon de la danse, déplaçable et implanté pour une durée limitée dans le temps, sur la place Charles-Sturm, sur la parcelle N° 4146, feuille N° 7 de Genève, section Cité**

Monsieur le Maire,

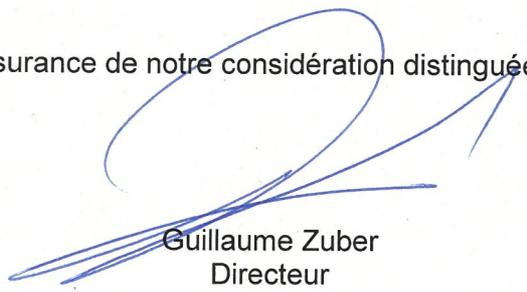
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 7 février 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Guillaume Zuber  
Directeur

Date réelle d'affichage : 15 février 2018  
Date légale d'affichage : 15 février 2018  
Fin délai référendaire le : 27 mars 2018